

LISTE D'APPELS A PROJETS DE FONDATIONS

Fondation Eiffage

Champs d'intervention :

Soutenir l'insertion socio-professionnelle de personnes en difficulté et des jeunes publics.

Eligibilité :

Allocation de subventions ponctuelles pour des projets parrainés par des salariés ou retraités du groupe :

- Soutien de projets déjà existants, qui ont déjà fait leurs preuves.
- Budget de 500 000€/ an et attribution d'un montant entre 10 000 et 15 0000 € pour chaque projet.
- Montant attribué dans la limite d'un tiers du projet.
- Soutien dans des dépenses d'investissement.
- Nécessité d'avoir un parrain, un salarié ou retraité de l'entreprise Eiffage, pour présenter le projet à la Fondation.
- Être proche géographiquement des secteurs d'exploitation d'Eiffage

En nouant des partenariats pluriannuels :

- Soutien pouvant aller jusqu'à 50 000€ sur une période de 3 ans.
- Les associations doivent être capables d'essaimer sur différentes régions.

Calendrier : Comité de sélection en mars, juin et novembre de chaque année.

Contact et critères de sélection :

<https://www.eiffage.com/home/groupe/fondation-eiffage-1.html>

Fondation EDF FAPE

Champs d'intervention :

- Aider les populations en situation de précarité économique et/ou sociale à vivre plus dignement en favorisant leur insertion ou réinsertion sociale et/ou professionnelle.
- Soutenir des projets contre l'exclusion présentant un impact direct sur la situation des personnes les plus fragiles.

Eligibilité :

- Répondre aux objectifs poursuivis par la Fondation groupe EDF dans ses 3 domaines d'action.
- Bénéficier aux jeunes générations et/ou aux publics fragiles.

- Démontrer sa faisabilité et son potentiel de déploiement.
- Avoir un impact social évaluable.
- Offrir des possibilités d'engagement bénévole pour des salariés du Groupe EDF, ou, pour les projets à l'international, en mécénat de compétences.

/!\ La Fondation ne finance pas les frais de fonctionnement des structures.

Calendrier : Le comité de sélection des projets se réunit deux fois par an. Il faut donc compter environ 6 à 8 mois entre le dépôt du dossier et la réponse de la fondation.

Contact et critères de sélection :

www.fondation.edf.com -

Fondation Implid

Champs d'intervention :

Co construire des partenariats dans la durée auprès d'associations qui portent des projets innovants favorisant l'intégration sociétale et professionnelle des jeunes. Trois types d'actions solidaires :

- L'appui aux initiatives de réinsertion scolaire permettant de développer un projet professionnel.
- Le soutien de projets en faveur de l'entrepreneuriat.
- L'aide à l'insertion professionnelle des jeunes en grande difficulté.

Eligibilité :

- Les objectifs et impacts du projet sur l'insertion professionnelle de jeunes.
- L'innovation, la qualité et la faisabilité du projet (nous sommes audacieux mais raisonnables).
- La mixité effective entre le mécénat financier et le mécénat de compétences.
- La cible du public concerné par le projet.
- Le montant du financement attendu.
- Le type de mécénat de compétences souhaité.
- Le montant des subventions déjà attribuées au projet.

Calendrier : Le comité de sélection se réunit trois ou quatre fois dans l'année pour étudier et choisir les projets qui seront dotés de mécénat financier et /ou de compétences.

Contact et critères de sélection :

<https://fondation-implid.com/>

Fondation Air Liquide

Champs d'intervention :

Soutenir des organismes ou programmes agissant en faveur de l'insertion professionnelle et de la formation professionnelle des personnes en difficulté.

Eligibilité :

- Parrainage par les collaborateurs du groupe Bouygues Construction fortement impliqués (CDI de plus de 6 mois).
- Localisation dans un pays où Bouygues Construction est implanté.
- Projet structuré, précis et complet qui aboutit à un résultat observable et concret, touchant un grand nombre de bénéficiaires.
- Frais de fonctionnement limités par rapport aux dépenses d'investissement.
- Financement des dépenses d'investissement et non des frais de structure et de fonctionnement.

Calendrier : Dépôt de demande de financement du 1er juillet au 1er octobre 2021 via un formulaire en ligne.

Contact et critères de sélection :

<https://terreplurielle.org>

Fondation Total

Champs d'intervention :

Capacité d'agir des jeunes : les projets proposés devront impliquer et mettre en valeur les jeunes en tant que porteurs de solutions sur des sujets qui les concernent ; les projets devront veiller à une bonne mixité sociale et de genre.

Eligibilité :

- Bénéficiaire d'un soutien financier pour déployer le projet, sur une période allant jusqu'à 3 ans.
- La dotation attribuée ne pourra dépasser 30% du budget total de la structure.
- L'enveloppe budgétaire moyenne prévisionnelle par projet est comprise entre 50 k€ et 150 k€/an.
- Avoir un budget annuel de la structure supérieur ou égal à 50 k€ (dernier exercice clos).
- Présenter un projet qui n'est pas achevé au moment de l'examen du dossier.
- Il se déroule dans l'un des territoires d'ancrage du Groupe TotalEnergies en France et contribue au dynamisme local.
- Il concerne les jeunes de 12 à 25 ans, en particulier ceux qui sont en situation de fragilité sociale, et vise à valoriser leur potentiel.

Calendrier : Ouverture de l'appel à partenaires en février, comité de sélection en juin et novembre de chaque année.

Contact et critères de sélection :

<https://www.foundation.total/fr/nos-actions/education-et-insertion-des-jeunes>

Fondation Transdev

Champs d'intervention :

- **Axe mobilité économique :** Projets qui concourent à l'accès ou au retour à l'emploi des personnes en situation de fragilité ou de précarité, en leur apportant un accompagnement de proximité et une compétence en matière de mobilité.

- **Axe mobilité sociale** : Initiatives qui contribuent à réduire l'exclusion et les fractures sociales dans les territoires ou quartiers sensibles, en valorisant la solidarité entre les acteurs, l'accès de tous à la culture, l'acceptation de la diversité garante d'un partage apaisé de l'espace public.
- **Axe mobilité responsable** : Projets qui concrétisent le droit à la mobilité pour tous.

Eligibilité :

- Les subventions accordées peuvent atteindre 30 % maximum du montant total du projet avec un plafond ne pouvant dépasser 15 000 €.
- Se dérouler dans une ville ou sur un territoire où Transdev est implanté (réseau de transport public) et être parrainé par un salarié du groupe Transdev ou d'une de ses filiales.

/!\ La Fondation ne finance pas les frais de fonctionnement des structures

Calendrier : Comité de sélection deux à trois fois par an.

Contact et critères de sélection :

<https://fondation.transdev.com/res>

Fondation Air Liquide

Champs d'intervention :

Agir au service des territoires :

- Projets recommandés par des collaborateurs Air Liquide dans les domaines suivants : éducation, formation, insertion professionnelle, handicap, social, micro-entrepreneuriat, environnement, accès aux soins
- Projets d'insertion professionnelle dans les territoires, permettant de rapprocher les personnes fragiles, en recherche d'emploi, aux besoins en compétences, notamment dans les métiers techniques.

Eligibilité :

- Subventionne des projets de moyen terme via un apport financier ou matériel sur une période d'un à trois ans.
- La dotation est affectée aux investissements en équipement tels que du mobilier, des équipements informatiques, des matériaux de construction.
- La dotation est affectée aux frais de fonctionnement les plus significatifs pour la réalisation du projet.
- Les projets doivent se dérouler en France et impliquer les équipes Air Liquide présentes dans le Territoire où se situe le projet.

Calendrier : Comité de sélection toute l'année.

Contact et critères de sélection :

<https://www.fondationairliquide.com/agir-territoire>